

# Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Vauban - BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques - parcours Marine Nationale/Maîtrance-Défense

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation   | Jury            | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux bac pro |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------|
| Lycée Vauban - BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques - parcours Marine Nationale /Maîtrance-Défense | Jury par défaut | Tous les candidats | 4                          | 69                        | 15   | 26  |                       |              |

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

S'intéresser à la programmation de systèmes pluritechniques

Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations

Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

## Attendus locaux

La circulaire d'admission dans ce parcours sera disponible sur le site internet du lycée naval à compter de janvier 2023 à l'adresse : <https://lycee-naval.ac-rennes.fr>

- Avoir la nationalité française.

- Avoir un projet d'engagement futur dans la Marine Nationale et / ou au sein des Armées.

- Posséder les capacités médicales requises pour l'admission à l'Ecole de Maistrance ou aux écoles de sous officiers

Vous postulez pour une admission en lycée militaire. Vous devez donc satisfaire aux conditions médicales d'aptitude requises pour l'admission dans les écoles militaires de votre choix.

Dès le 1<sup>er</sup> juin 2023, si votre candidature a été classée, (que vous ayez reçu une proposition d'admission ou que vous soyez en liste d'attente sur un ou plusieurs de vos vœux pour une formation en lycée militaire), prenez rendez-vous au plus tôt avec un médecin militaire pour effectuer votre visite médicale d'aptitude. La liste des antennes médicales militaires est consultable sur le site <https://lycee-naval.ac-rennes.fr>, rubrique BTS. Le résultat de la visite médicale (« Certificat médical d'aptitude à l'admission en lycée militaire au titre de l'aide au recrutement ») doit être transmise dans les meilleurs délais à [inscription.In@cinbrest.org](mailto:inscription.In@cinbrest.org)

En cas d'impossibilité d'obtenir un rendez vous médical auprès d'une antenne médicale militaire, vous pouvez vous rapprocher de votre médecin traitant pour lui

- présenter les documents disponibles sur le site internet du lycée onglet " Documentation " : notice d'information et questionnaire médical,

- demander , à l'issue d'une visite médicale, de compléter l'attestation médicale qui sera transmise dans les meilleurs délais à inscription.In@cinbrest.org

Conseils : Vous pouvez dès maintenant prendre connaissance des principales causes d'inaptitude à l'admission sur le site internet (<https://lycee-naval.ac-rennes.fr>, onglet « Documentation »).

Point d'attention sur la procédure Parcoursup

Si vous avez déjà accepté une proposition d'admission en lycée militaire de manière définitive et que le médecin militaire ou médecin traitant constate votre inaptitude lors de la visite, vous devez au plus vite le signaler à l'établissement qui pendra alors contact avec le service académique compétent pour signaler votre situation et si besoin, vous accompagner vers d'autres vœux.

## Conditions d'inscription

La nationalité française est obligatoire pour s'inscrire dans cette formation.

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le parcours Marine Nationale/Défense relève d'un partenariat entre le lycée Vauban ( cours ) et le lycée naval (hébergement ) de Brest.

Contenu de la formation sur 2 ans : Conception des systèmes automatiques :choix des composants technologiques, modélisation et simulation des systèmes, Conduite de projet: réalisation et programmation des systèmes automatiques et des robots industriels , Enseignement général, 6 semaines de stage en entreprise

Un projet industriel en 2ème année : Etude du processus élaboration du dossier de conception. Demandes d'offres commerciales ,Réalisation matérielle du système, Programmation et tests , Livraison du système à l'entreprise partenaire.

Admis au titre de l'aide au recrutement, l'étudiant devra signer un contrat d'éducation où il déclare son intention d'intégrer l'Ecole de Maistrance, ou par défaut, toute autre école de formation des Armées, après l'obtention de son BTS.

L'étudiant sera pris en charge au lycée naval : régime de l'internat obligatoire (hors vacances scolaires), délivrance d'un trousseau (tenue uniforme), soutien scolaire, exonération provisoire des frais de pension et de trousseau, prise en charge des transports entre les deux lycées.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Une lecture de chaque dossier est menée systématiquement.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Recommandations formulées aux candidats

- se renseigner auprès d'un CIRFA pour connaître les métiers de la Marine Nationale
- mentionner clairement la motivation militaire dans le projet de formation motivé
- programmer sa visite médicale auprès d'un médecin militaire dès réception de la proposition d'admission.

# Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation   | Rappel des critères généraux                        | Critères retenus par la commission d'examen des vœux  | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères  | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|---|---------------------------------|
| Résultat académique   | Notes en mathématiques, sciences, anglais, français | Moyenne de l'élève, rang de classement  | Moyenne de l'élève, rang de classement  | Essentiel                       |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire                     | Méthode de travail                                  | Appréciations fiche Avenir , avis chef d'établissement  | Appréciations fiche Avenir , avis chef d'établissement  | Essentiel                       |
| Savoir-être   | Implication   | Appréciations fiche Avenir , avis chef d'établissement  | Appréciations fiche Avenir , avis chef d'établissement  | Important                       |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Vocation militaire                                  | Cohérence du projet de formation motivé avec le Parcours Marine Nationale   | Cohérence du projet de formation motivé avec le Parcours Marine Nationale   | Essentiel                       |
|   | Aptitude médicale délivrée par un médecin militaire | Certificat médico-administratif d'aptitude initiale _ imprimé 620.4/12 à transmettre avant le 5 juillet à inscription.In@cinbrest.org | Certificat médico-administratif d'aptitude initiale _ imprimé 620.4/12 à transmettre avant le 5 juillet à inscription.In@cinbrest.org | Essentiel                       |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagement citoyen                                  | Participation à la réserve opérationnelle, préparation militaire . Engagement associatif.   | Participation à la réserve opérationnelle, préparation militaire . Engagement associatif.   | Complémentaire                  |
|   | Engagement sportif                                  | Pratique sportive UNSS, en club ou autre .  | Pratique sportive UNSS, en club ou autre .  | Complémentaire                  |

**Signature :**

Michel FAVE,

Proviseur de l'établissement Lycée Vauban